

**Syndicat Mixte
des Transports en Commun de
l'Agglomération Clermontoise
ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE**

Cabinet Michel Klopfer

Janvier 2006

SYNTHESE

La prospective, en reprenant les hypothèses listées ci dessus démontre la capacité du SMATC à respecter la première condition d'équilibre budgétaire qui consiste à couvrir le remboursement de capital de la dette par le solde réel de fonctionnement (l'épargne brute).

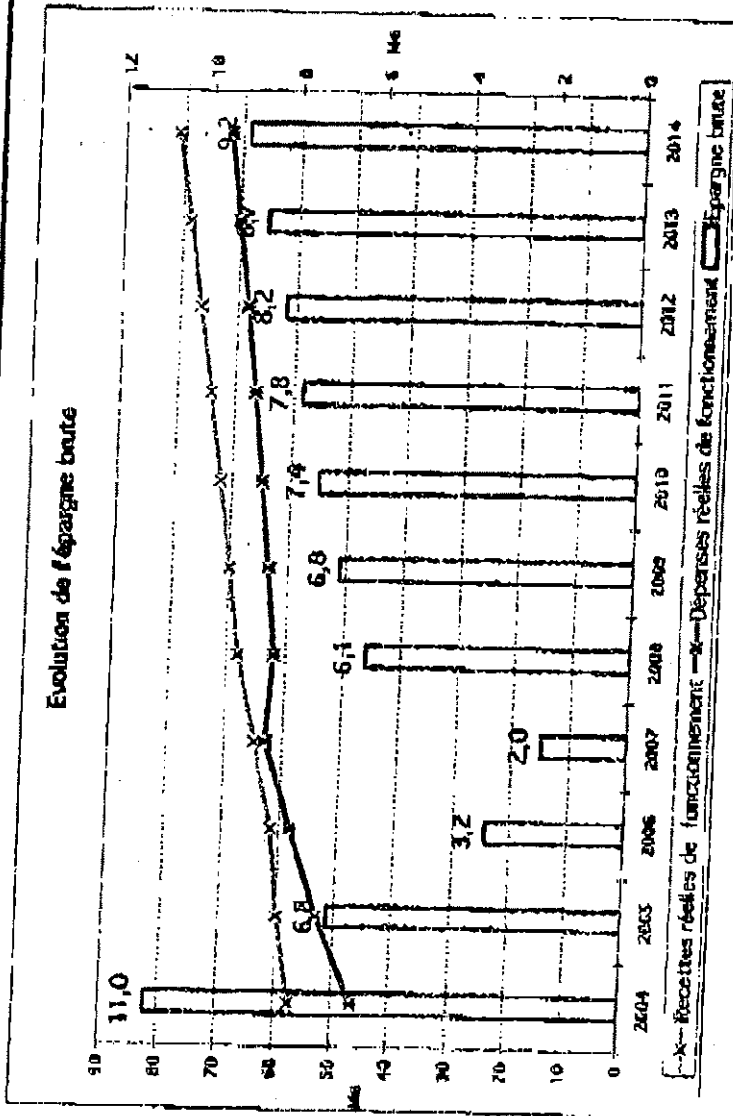
En revanche, la seconde condition d'équilibre budgétaire, laquelle consiste à disposer d'une épargne couvrant les dotations aux amortissements ne pourrait être réalisée, en dépit du programme de diminution des coûts retenus ici. Dès lors, apparaît un besoin de recettes de fonctionnement qui pourrait consister en une subvention d'exploitation (et/ou de moindre dépenses) qui est évalué à 2,7 M€ dès 2007, 3,6 M€ en 2008, 2,1 M€ en 2009, 1,3 M€ en 2010, 0,8 M€ en 2011, 0,6 M€ en 2012 pour s'établir ensuite à 0,2 M€ entre 2012 et 2014.

Cette impasse budgétaire conduit à proposer comme scénario correctif une augmentation du VT, pour le fixer à 1,8% en 2007. Cette augmentation aurait pour avantage de permettre à plus long terme un désendettement rapide du SMATC, renforçant alors sa capacité d'emprunt et d'investissement. En revanche, ce scénario prévoirait encore le besoin d'une subvention exceptionnelle de 700 K€ uniquement en 2008.

Cabinet Michel Klöpfer

SECTION DE FONCTIONNEMENT

l'épargne brute

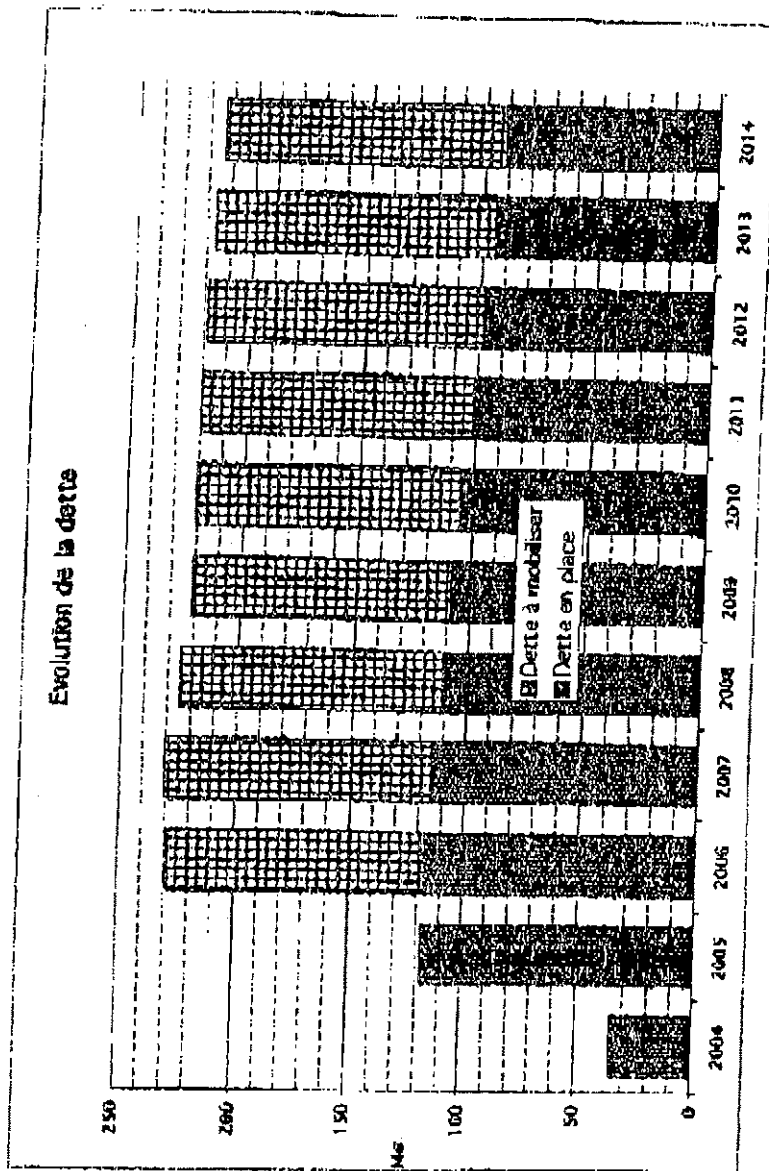


Bien que la vision budgétaire soit celle de la page précédente, cette présentation consistant à réintégrer en section d'investissement la subvention de Clermont Communauté permet d'apprécier plus finement la dégradation qui pourrait intervenir en fonctionnement, du fait notamment des frais financiers sur les prochaines années. Ainsi, nous constatons que le budget 2006 ne sera en équilibre que grâce à l'encaissement de la subvention de Clermont Communauté en fonctionnement, puisque l'épargne brute devra couvrir un montant d'autorisations de 6,1 M€.

Cabinet Michel Klopfer

ANALYSE PROSPECTIVE : l'endettement

Ainsi, l'endettement de 35,8 M€ à la fin 2005 s'établit à 118,2 M€ à la fin 2006, puis passerait à 229,1 M€ à la fin 2006 pour atteindre un pic de 230,1 M€ à la fin 2007, avant de décroître pour s'établir selon nos estimations à 220,3 M€ en 2010 et 213,6 M€ en 2014 :



ANALYSE PROSPECTIVE :

Correctif n°1

Le tableau suivant indique le montant annuel précis des subventions nécessaires au respect de la règle de couverture de l'amortissement par l'épargne brute :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Subvention d'exploitation ou moindre dépense	2,75	3,48	2,03	1,09	0,39	0,07